

**L' URBANISATION DES  
MENTALITES ET DES  
COMPORTEMENTS  
MOYEN ET ARRIERE-PAYS  
DE LA COTE D'AZUR  
DEPUIS LES ANNEES SOIXANTE**

**par Gabriel WACKERMANN (\*)**

**(\*)Professeur à l'Université de Haute-Alsace**

La Côte d'Azur constitue un excellent exemple pour l'illustration du processus d'urbanisation accélérée consécutif à la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale, tout en conservant son cachet méditerranéen propre et sa spécificité française liée au système centralisé qui confère aux collectivités locales une fragilité certaine face aux agents économiques urbains modernes. Pendant longtemps les villes du littoral, tournées vers la mer et le tourisme balnéaire, constituent des genres d'enclaves en espace rural orienté -les fleurs exclues- essentiellement vers la production vivrière et la vente locale, le marché urbain, les industries aromatiques ou de parfum et les pharmacies autochtones servant de régulateurs des échanges. Le conflit de 1939-45 ainsi que la période immédiate d'après-guerre renforcent encore ce tissu relationnel dans lequel la "campagne" est toute proche des centres-villes, un nombre appréciable de citoyens, ceux de la périphérie notamment, y cultivant des arbres, la vigne ou des légumes à l'abri d'un cabanon qui sert aussi de seconde résidence au moment des gros travaux ou lors des chaleurs. L'aristocratie nobiliaire et bourgeoise qui est en grande partie responsable du fait urbain contemporain, fait déjà largement appel à la main d'œuvre artisanale, suscite des commerces, renforce la demande de livraisons agricoles. La bourgeoisie locale s'implante à son tour en moyen et arrière-pays en acquérant des terrains qui sont dotés de résidences secondaires. Dans l'ouest des Alpes-Maritimes et l'est du département du Var la taille des villes encore relativement modeste vers les années soixante, favorise les échanges entre les deux milieux, mais l'attraction urbaine s'accélère, tant sur le plan des activités que sur celui des mentalités. La présente étude est destinée à suivre l'évolution dans l'espace considéré, en s'appuyant sur des enquêtes effectuées depuis 1958 en liaison avec les divers acteurs du rythme quotidien de la vie locale (1).

## **I-L'IRRUPTION DE L'IMAGE URBAINE**

La formation de la Côte d'Azur, fondée initialement sur la villégiature aristocratique -étrangère et française- puis sur le tourisme des catégories privilégiées des populations mondiales, exerce sur le monde rural alentour une attractivité certaine. Depuis la fin du XIXe siècle, mais surtout après la Grande Guerre, la sous-région cannoise est animée par des flux autochtones en direction de Cannes d'abord, des autres villes côtières ensuite : migrations quotidiennes de travail, apports maraîchers et artisanaux aux marchés urbains, fréquentation des salles de cinéma, pratiques commerciales basées sur des besoins de première nécessité en général mais aussi sur des achats occasionnels d'objets de valeur destinés à servir de cadeaux ou de décoration. Ces contacts, l'observation du genre et du train de vie des hôtes fortunés, entourent le fait urbain d'une auréole qu'il convient de ne pas sous-estimer lorsqu'il s'agit de sonder le pouvoir de séduction de la ville qui s'exerce sur les milieux populaires.

### **A/ Les facteurs endogènes**

Comme un peu partout ailleurs, la ville en soi est source d'irritation, modèle de comportement, génératrice d'habitudes nouvelles. Une enquête effectuée de 1960 à 1962 (2) en moyen pays cannois et arrière-pays grassois déjà d'importants changements survenus dans les foyers ruraux (cf.annexe I): le taux d'actifs tertiaires travaillant en ville a triplé par rapport à 1946 ; sur 100 habitants il y a un ou deux "tertiaires" en 1946 ; dans plus de 95 % des communes il existe, en 1960-62, quatre à six "tertiaires" migrants ; le pourcentage des migrants du secteur secondaire vers les villes côtières s'élève à cinq en 1946 et à 13 en 1960-62. La part budgétaire annuelle consacrée à des achats urbains est de 2 à 3 % en 1946, alors qu'elle atteint déjà 7 à 8 % en 1960-62. La motorisation à peine amorcée en 1950-52 -une voiture automobile et six motocyclettes sur 100 habitants- connaît déjà une certaine vogue en 1960 où l'on dénombre en moyenne trois voitures automobiles et quatorze motocyclettes sur

100 habitants. Les nouvelles de Cannes intéressent de plus en plus les habitants des moyens et arrière-pays (3) : informations parues dans les quotidiens sur l'outillage agricole ou artisanal, nouvelles sportives, équipements des commerces, nouveautés ménagères, circulation routière en direction du littoral, mode vestimentaire, aménagements urbains, personnalités visitant Cannes, manifestations festives diverses (4).

Le rôle des associations locales et des bistrotts ou bars n'est pas négligeable dans le déclenchement d'un intérêt soutenu pour les données urbaines. En 1960-62; près des trois-quarts des associations du moyen-pays et un peu plus de la moitié de celles de l'arrière-pays sont en liaison directe avec la ville ; plus des deux cinquièmes sont concernées au moins une fois l'an par un déplacement ou une réunion en ville. En 1955-56, les taux respectifs ne s'élèvent qu'à 38, 12 et 11 %. Le chemin parcouru en peu de temps est donc important. Il en est de même de l'influence des bistrotts et des bars où la télévision, les "motorisés" de la commune et les journaux par ordre d'importance décroissant- suscitent des réactions collectives inhabituelles : devenir mobile signifie d'émanciper, se libérer des contraintes quotidiennes liées à la vie villageoise, acquérir certains réflexes urbains tels que l'esprit critique à propos du vécu villageois ou de la propension à consommer. Si vers 1955-56 les clients des bistrotts constituent encore fréquemment des groupes quasi-compactes, il n'en est plus de même autour de 1962: les "sédentaires" ne jouent plus le rôle dominant qui leur était dévolu précédemment ils doivent composer avec les "mobiles" avant que ceux-ci ne l'emportent en influence. Acquis les premiers à l'idée de la spéculation foncière et mobilière, ces derniers sont vite accusés de perturber le milieu séculaire, mais ils augmentent rapidement en nombre. De plus en plus envieux, ils finissent par tenir le haut du pavé et par imposer progressivement une nouvelle conception des relations locales ou de la vie quotidienne.

La période charnière de 1960-62 coïncide en plus avec le début d'un développement extraordinaire des moyens de communication sociale émanant des villes en pleine mutation. L'urbanisation accélérée du littoral attire les regards du monde ambiant, étonné par le déploiement de multiples fonctions et sollicité par une atmosphère d'activité fiévreuse. Ce mouvement, suscité de toutes pièces par des forces "extérieures", nationales et internationales, s'ajoutent à la dynamique urbaine endogène pour traduire des besoins de modernisation immenses téléguidés depuis de puissants centres d'impulsion. L'ampleur du phénomène est vite tel que l'on parvient très difficilement à distinguer les facteurs de modification d'origine locale et ceux de provenance hexagonale ou étrangère.

## **B/ Les éléments exogènes**

Orchestrés par des sièges éloignés, les flux matériels et immatériels provoquent dès les années soixante une véritable irruption de l'image urbaine cosmopolite et américanisée qui tend, non sans difficultés, à se superposer à l'image urbaine locale et traditionnelle, adaptée aux goûts de la vieille aristocratie étrangère et française mais néanmoins aussi fidèle que possible à l'atmosphère habituelle. La presse écrite mondiale déferle massivement sur la Côte et Cannes tient à ne pas demeurer à l'écart du courant. En 1965, le nombre de titres de journaux et de revues vendus dans cette ville en provenance de l'étranger s'élève à environ 75, alors qu'il n'est que de 28 en 1950 et qu'il atteint déjà environ 120 en 1970 (5). Dans les autres villes des Alpes-Maritimes occidentales et du Var oriental l'évolution en pourcentage est analogue, quoique plus réduite en chiffres absolus. A Cannes, la part de la presse écrite d'origine parisienne, après avoir comporté les deux-tiers environ de l'ensemble des titres de journaux et revues mis en vente en 1950, n'atteint plus que 56 % en 1965 et 47 % en 1970. Dans les villes voisines, ces taux demeurent cependant plus élevés et constituent

respectivement 73, 62 et 53 %. La part des illustrés croit durant la même période de façon accélérée : elle est de 15 % à peine en 1950, alors qu'elle avoisine déjà 35 % en 1965 et qu'elle dépasse 43 % en 1970. Les revues spécifiques pour jeunes et enfants, bricoleurs, philatélistes, etc., non comprises dans la statistique précédente, fortement pénétrées d'influences américaines sur le plan des comportements et des attitudes autant qu'en matière technologique, s'accroissent encore plus fortement en nombre que les journaux et revues de portée plus générale : à peine une vingtaine à Cannes en 1950, elles frôlent déjà la quarantaine en 1965 pour atteindre environ 55 titres en 1970. D'un cinquième moins important dans les cités alentour, leur progression est toutefois sensiblement la même de 1950 à 1970.

Une des terres d'élection de l'information mondiale, la Côte d'Azur réserve bien entendu à ses citoyens -résidents permanents, secondaires ou occasionnels- l'essentiel de la presse écrite. Le moyen et l'arrière-pays participent cependant, de façon sporadique d'abord, de façon très suivie ensuite, à l'urbanisation "importée" par la presse écrite : si celle-ci demeure encore, surtout, réservée aux touristes et aux bourgeois des villes autour de 1950 (5) -à peine 2 % des achats de revues et journaux étrangers et 6 % des revues et journaux parisiens sont le fait d'habitants des moyen et arrière pays- l'écart se réduit Béja substantiellement jusqu'en 1965 où respectivement 13 et 24 % des titres trouvent preneurs dans ces secteurs spatiaux.

En 1970, les taux en moyen pays sont respectivement de 19 et 31 %, ceux de l'arrière-pays de 12 et 21 % ; en 1970, l'arrière-pays se situe ainsi presque au niveau moyen atteint en 1965 par les moyen et arrière-pays ensemble.

La presse parlée intervient à son tour. La progression rapide de la radio, dont l'importance s'est accrue pendant l'Occupation où presque chaque ménage s'avérait friand de nouvelles officielles ou clandestines, "alimente" déjà les mentalités rurales en informations de toutes sortes, nationales et internationales. La télévision pénètre ensuite en moyen pays où la plupart des ménages sont pourvus d'appareils autour de 1965, et en arrière-pays où la majeure partie des familles bénéficient du petit écran avant 1970.

La presse écrite locale et Radio-Monte-Carlo constituent des relais régionaux très influents, d'autant plus que l'usage du transistor, y compris sur les chantiers, dans les ateliers et parfois même sur les terres cultivées ou d'élevage, facilite une présence quasi-permanente du flash publicitaire, de la dernière nouvelle quotidienne, du slogan à la mode, de la chanson ou de l'air "in". Dès 1962, presque chaque ménage, dont les parents ont moins de quarante ans ou dont les enfants ont plus de quatorze ans, possède au moins un transistor. L'enquête réalisée par nos soins cette année-la dans les écoles primaires des moyen et arrière-pays révèle en outre que les pages publiques de Nice Matin sont très lues et que les affiches publiques publicitaires, de plus en plus nombreuses, exercent un pouvoir de séduction certain qui attise l'imagination des jeunes, voire des moins jeunes, c'est-à-dire des adultes de moins de trente ans.

### **C/ Les réactions mentales**

La pénétration des moyens de communication sociale dans le périmètre observé réalise somme toute une mutation assez rapide des mentalités dont l'essentiel s'accomplit en une quinzaine d'années, entre 1960 et 1975.

Les milieux ruraux qui se sentent les premiers concernés sont les familles agricoles, dont la génération des parents et celle des enfants, solidaires, cherchent à tout prix à échapper au déclin professionnel par la recherche de formules modernes de culture ou d'élevage. Leur désir de connaître les techniques nouvelles ainsi que le mode urbain dont ils sont de plus en plus tributaires les rapproche de la ville et les y conduit aussi pour les réunions ou les contacts divers à prendre dans ce but. Dès 1965, certains ménages disposent de toute la gamme des équipements électro-ménagers, d'une automobile et de machines à performances élevées. Ils se situent surtout dans la plaine de la Siagne et celle du Var, mais témoignent d'une affirmation d'insertion dans un milieu urbanisé et d'une volonté tenace d'intégration dans la société de consommation.

En seconde place de l'orientation vers l'urbanisation se situent les chefs d'entreprises industrielles, essentiellement de type P.M.I. qui, bien qu'urbanisée à titre privé avant les exploitants agricoles et bien mieux qu'eux, demeurent en retard sur le plan professionnel, ne se modernisant que lorsque des collègues des environs font faillite ou dès lors qu'eux-mêmes éprouvent des difficultés de gestion.

En troisième lieu apparaissent les salariés du tertiaire qui consacrent d'habitude l'essentiel de leurs économies au confort et au train de vie; n'ayant pas d'investissements professionnels à envisager. Mobiles avant le gros de la population locale, partisans du moderne dans les domaines les plus divers, surtout lorsqu'ils sont cadres moyens ou supérieurs, ils se comportent souvent en "bourgeois" à partir d'un certain revenu (à mi-carrière d'instituteur par exemple) et du moment où ils n'ont plus d'attache agricole. Leur principale préoccupation consiste généralement à construire une maison d'habitation qui tranche sur le bâti du vieux village et qui témoigne de l'esprit d'émancipation à caractère urbain.

Commerçants et artisans suivent d'assez loin le peloton de tête des pionniers de l'urbanisation. Plus encore que les artisans qui sont moins menacés par le progrès technique, les commerçants perçoivent d'après concurrents en ville et dans les bourgs. Aussi se voient-ils contraints à améliorer leurs installations et à faire preuve d'un style de vie plus conforme aux exigences de la modernité.

Face à toutes ces réorientations, les élus finissent par prendre conscience de leur retard ou, quand ils n'y parviennent pas, par être remplacés par des éléments : soit conservateurs ou d'autres résolument orientés vers le changement inhérent au modernisme. C'est alors que la plupart des associations locales commencent à bouger à leur tour. Ces bastions de la tradition s'ouvrent couramment au progrès lorsque de jeunes responsables prennent les affaires en mains et s'inspirent de modèles urbains.

L'influence de la génération montante est en effet décisive entre 1960 et 1965. Individuellement en famille et collectivement dans la commune ou le quartier, les jeunes commencent à secouer les vieilles structures, à rechercher les avantages urbains, à désirer dans une certaine mesure la ville c'est à dire, le confort et le progrès- à la campagne. L'école, les déplacements, les revues, livres et mouvements associatifs déclenchent des réflexes d'une ampleur telle que le point de non-retour est atteint. Au village, le choix est clair : ou bien les aînés acceptent les transformations souhaitées ou bien les éléments les plus dynamiques s'en vont en ville. Aussi la décennie 1955-1965 connaît-elle les départs les plus importants vers le monde urbain alentour, soit sous la forme de migrations définitives, soit sous celle de migrations alternantes de travail.

L'ensemble des interactions villes-campagnes contribue à des changements structurels tels que l'espace change d'aspect et que ses liaisons internes ou externes se trouvent profondément modifiées.

## **II-LES CHANGEMENTS STRUCTURELS**

### **A/ Les nouvelles articulations territoriales**

L'ouverture mentale aux phénomènes urbains induit une mobilité telle que vers 1973, l'essentiel de la population des moyen et arrière-pays est incluse dans la course à l'urbanisation. Les enquêtes menées (cf. Annexes I et II) dans notre périmètre sont révélatrices à maint égard des modifications survenues. En dehors de quelques malades incurables ou handicapés, personne ne demeure plus à l'écart de la ville à ce moment-là, contrairement à la période précédente où des fractions importantes de couches sociales ne sont que rarement en contact avec les centres urbains sur-régionaux. Vers 1955, les deux cinquièmes à peine des habitants de l'arrière-pays se rendent au moins une fois par an dans une ville du littoral; pour plus des deux-tiers d'entre eux, l'agglomération cannoise est la plus fréquentée ; le gros des autres habitants s'oriente plutôt vers Antibes ou Nice, selon les liens de plus grande proximité ou la nature des contacts à prendre. Dès 1963, plus de la moitié de cette population est déjà cliente des villes du littoral au moins à deux reprises par an en moyenne ; en 1972-73, près de 97 % des habitants se rendent en moyenne quatre fois annuellement dans au moins deux villes du littoral, migrations quotidiennes de travail ou scolaires non comprises dans cette évaluation. La part des adultes âgés de plus de cinquante ans augmente régulièrement : aux alentours de 16 % en 1955, elle est de 29 % en 1963 et de 56 % en 1973. La fréquentation des médecins spécialistes de la Côte est un critère significatif de l'évolution enregistrée : alors qu'en 1955 à peine 8 % de la population de l'arrière-pays se déplace pour une consultation -cas d'hospitalisation exclus- le taux s'élève déjà à 24 % en 1963, pour atteindre 77 % en 1973.

Dès 1960 et surtout depuis 1965, la pression de la motorisation suscite une réflexion administrative routière sérieuse, renforcée par des revendications locales ou des interventions individuelles de personnalités influentes intéressées directement par des liaisons spatiales nouvelles, soit en tant qu'entrepreneurs ou promoteurs, soit comme résidents permanents ou secondaires. L'amélioration des infrastructures routières, la création de quelques axes de circulation, motivées par la nécessité d'une articulation renforcée entre la Côte et l'intérieur du pays relativement escarpé, conduisent à de nouvelles solidarités les anciennes unités communales, quelque peu relâchées par leur regard vers l'extérieur, s'intègrent progressivement à un espace subrégional à l'intérieur duquel se constituent des sous-ensembles significatifs des nouveaux flux professionnels, commerciaux, culturels et récréatifs, sur lesquels se greffent par ailleurs les migrations touristiques exogènes qui pèsent d'un poids de plus en plus lourd sur l'évolution générale.

Ainsi se constitue progressivement un tissu urbain tripolaire gravitant autour de Cannes-Grasse-Antibes, auquel Cannes donne, bien entendu, l'impulsion décisive, quoique cette agglomération soit elle-même partie prenante du système urbain niçois qui dépend à son tour à maint égard des métropoles marseillaise, lyonnaise et parisienne. Ces liens ou subordination n'empêchent pas Cannes d'exprimer dans ses liens avec l'intérieur du pays sa spécificité vis-à-vis de Nice, tant en matière touristique que pour ce qui est de ses commerces et services hauts-de-gamme liés plus à une image historique balnéaire qu'à des réalités économiques proprement dites. Le réaménagement routier, la construction de l'autoroute AS et les dessertes qui en découlent contribuent en outre à renforcer le rôle de Cannes qui capte

petit à petit le littoral et les communes orientales de l'intérieur du département du Var, tout en devenant plus attractive pour le secteur Antibes-Vence par une accessibilité améliorée.

Dès 1967-1966, le moyen-pays est totalement intégré à cette sous-région fondée sur l'armature urbaine dominée par Cannes-Grasse-Antibes. L'arrière-pays est en train d'achever son insertion. C'est que l'urbanisation des mentalités et la restructuration spatiale sont désormais très avancées. Leur étroite association ne permet plus de distinguer entre les causes et les consonances du mouvement, chacune s'imbriquant à présent dans un ensemble aux effets réciproques multiples.

### **B/ La mutation des genres et niveaux de vie.**

L'observation des points forts de la vie sociale (6) favorise l'étude du changement des communautés locales et de leurs structures. Deux phases assez distinctes initialement marquent les transformations : d'abord trois ou quatre années d'"incubation" mentale par l'imagerie urbaine, puis la recherche, soit d'une activité urbaine, soit d'une solution professionnelle favorisant l'urbanisation du genre de vie sur place en commune encore avant tout rurale.

L'analyse des discussions et du "discours" des autochtones montre une sensibilité de plus en plus poussée face au vocabulaire urbain mélangé de mots et d'expressions de caractère international, anglo-saxon surtout. Comme d'habitude, le moyen-pays est acquis plutôt à ces pratiques que l'arrière-pays ; le décalage entre les deux types d'espaces atteint, selon le cas, jusqu'à dix ou douze ans pour ce qui concerne les réactions des adultes et six à sept ans en milieu jeune. Dès 1955, le transistor apparaît sur le terrain de boules, le banc public, la placette, gênant visiblement les personnes âgées venues pour causer ou regarder le déroulement des faits traditionnels. Après 1960, il ne gêne plus en moyen-pays mais, arrivé plus tard sur la place en arrière-pays -1958-59 environ-, il n'est adopté par les "vieux" que vers 1964.

La dislocation partielle mais décisive de la vie associative s'ajoute très vite à ce premier phénomène. Elle commence au niveau des moins de trente ans et se poursuit à celui des moins de quarante à la faveur de la motorisation. Les loisirs extérieurs à la commune augmentent en nombre et en durée. Le port vestimentaire change également : blue jeans et autres modes d'importation américaine se propagent rapidement. Au grand dam de certains parents, les jeunes filles finissent par porter le pantalon, ce qui est encore très mal vu en arrière-pays jusque vers 1960. Adolescents et groupes de jeunes frisant la vingtaine s'en vont de temps à autre prendre leur repas en dehors du milieu familial, pratique qui ne finit par être admise normalement par les parents que vers 1964 en moyen-pays et 1969 en arrière-pays. En moyen-pays à peine 38 % des jeunes de 14 à 20 ans demeurent encore à la maison le samedi soir en 1964 et, dès 1969, plus de 60 % d'entre eux passent leur samedi soir ou leur dimanche à l'extérieur de la commune résidentielle. En arrière-pays, ces taux s'élèvent respectivement à 29 % en 1964 et 11 % en 1969.

La critique générale de la vie municipale est alimentée par les jeunes de 16 à 20 ans dès les années soixante, alors qu'auparavant cet apport est quasi-inexistant, soit par manque d'ouverture des jeunes, soit par suite d'une emprise très autoritaire des adultes sur la dialectique communale. Les jeunes aidant l'influence de l'école et plus encore des mass media apparaît nettement- l'hygiène publique devient un élément primordial des revendications

villageoises. A cette préoccupation s'ajoutent dès 1966 en moyen pays et 1971 en arrière-pays Ces considérations d'ordre esthétique. On demande le tout à l'égout, des trottoirs, l'éclairage public, le nettoyage périodique des artères et places, l'évacuation des ordures ménagères, l'ornementation à l'occasion des principales fêtes, l'entretien des chemins et du réseau de routes vicinales, etc. .

Plusieurs enquêtes (6) révèlent une ségrégation sociale nouvelle en fonction de la modernité des ménages. Sans qu'il y ait modification quelconque de l'habitat, les familles et les jeunes en particulier ont tendance à se fréquenter ou à se regrouper durant les loisirs selon leur degré d'émancipation ou d'adoption du mode de vie urbain. L'école communale prolonge cette tendance. Sur une vingtaine de communes en moyen et arrière-pays dans lesquelles nous avons eu l'occasion de faire réaliser des tests sociométriques auprès des écoliers en accord avec l'inspection primaire ou académique, de 1963 à 1963, les rejets sociaux frappent Pour plus. de 76% les enfants demeurés "mal" habillés, "vieillots", "sales", "peu intéressants", ne sachant rien de ce qui se passe dans le monde" (nous citons les témoignages recueillis 8 % des cas seulement sont caractériels, 2 liés à des attitudes racistes et 4 % à : les tares mentales ou physiques. La même méthode tests sociométriques applique aux adultes d'un quartier ou d'une rue principale dans les mêmes communes à la même époque livre des résultats comparables : les rivalités traditionnelles politiques lues, laïco confessionnelles notamment- cèdent le pas chez les moins, de quarante ans aux considérations de genre et de niveau de vie. Celles-ci concernent plus de 70% des réponses enregistrées contre à peine 28% chez les quarante à cinquante ans, et 7% chez les cinquante à soixante ans.

La mutation en cours s'accompagne aussi d'une réorientation du rythme de vie. Les modernes" ont désormais des pratiques récréatives très différentes de celles des traditionalistes. Ils hésitent à poursuivre leur travail en soirée, préférant la télévision ou le bar où ils rencontrent d'ailleurs des traditionalistes invétérés mais habitués à l'alcool et à une certaine léthargie naturelle. Le samedi ils commencent à faire leurs achats à l'extérieur à aménager leur logement ou leur maison, s'occuper de leur voiture ou de leur motocyclette. Le dimanche et les jours de fête en dehors des réunions familiales solennelles et de la fête du village, ils, partent au moins pour la journée. Des 1970, certains d'entre-eux, toujours plus nombreux, boudent également la fête du village en moyen-pays. Ce phénomène est perceptible en arrière pays dès 1974.

Les gros changements sont cependant perceptibles dans la part budgétaire réservée aux diverses dépenses par les habitants de notre périmètre entre 1963 et 1975 (cf. Annexe II). Si les ménages à genre de vie mixte, mi-agricole, mi-industriel, artisanal ou commercial, évoluent lentement, ceux qui n'exercent plus ou pas d'activité agricole, connaissent des changements relativement rapides. Dans le premier cas, les différences entre 1963 et 1975 s'établissent de la façon suivante:

<b>en moyen-pays</b>	alimentation courante	+27%
	alimentation fine	+4%
	vêtements ordinaires	+34%
	vêtements de qualité supérieure	+7%
	meuble	+11%
	investissements immobiliers	+39%
	motorisation	+43%
	investissements professionnels le cas échéant	+112%
	culture	+5%



loisirs +13%  
divers +8%

### **En arrière pays**

alimentation courante +13%  
alimentation fine +2%  
vêtements ordinaires +8%  
vêtements de qualité supérieure +3%  
meublier +6%  
investissements immobiliers +18%  
motorisation +27%  
investissements professionnels le cas échéant +64%  
culture +2%  
loisirs +7%  
divers +4%

Dans le second cas, les différences sont davantage fonction de l'appartenance à la catégorie-socioprofessionnelle que du type d'espace habité (ce ne sont que les moyennes qui font ressortir des différenciations territoriales, le moyen-pays comprenant moins de ménages à genre de vie mixte et plus de ménages à revenus élevés que l'arrière-pays). Nous pouvons ainsi distinguer entre trois catégories ménages modestes, ménages aisés, ménages riches.

Les différences relatives aux ménages modestes se présentent de la façon suivante pour la même période de 1963 à 1975 (jusqu'à 4000 francs de revenus mensuels en 1975):

- alimentation courante + 32
- alimentation fine + 7 %
- vêtements ordinaire + 45 %
- vêtements de qualité supérieure + 16 %
- mobilier + 17 %
- investissements immobiliers + 58 %
- motorisation + 91 %
- investissements professionnels le cas échéant + 134 %
- culture + 11 %
- loisir + 29 %
- divers + 18 %
- 

Situation de ménages aisés (de 4.000 à 8.000 francs par mois en 1975):

- alimentation courante + 67 %
- alimentation fine + 34 %
- vêtements ordinaires + 76 %
- vêtements de qualité supérieure + 32 %
- mobilier + 36 %
- investissements immobiliers + 87 %
- motorisation + 124 %
- investissements professionnels le cas échéant + 193 %
- culture + 43 %
- loisirs + 68 %
- divers + 35 %

Situation des ménages riches (plus de 6.000 francs de revenus par mois en 1975)

-	alimentation courante	+ 42 %	
-	alimentation fine	+ 113 /	
-	vêtements ordinaires	+ 42 %	
-	vêtements de qualité supérieure	+123 %	
-	meubles	+ 131 %	
-	investissements immobiliers	+ 206 %	
-	motorisation	+ 248 %	
-	investissements professionnels le cas échéant	+342%	
-	culture	+ 136 %	
-	loisir	+ 207 %	
	divers	+ 66 %	

A partir de 1975, les taux n'augmentent plus guère que de quelques points. Une certaine stabilisation se manifeste ainsi après une courte période d'intenses bouleversements car celle-ci est elle-même consécutive à une longue époque de quasi-immobilité. Après la Seconde Guerre mondiale, surtout en arrière-pays, les conditions de vie ressemblent encore étonnamment aux descriptions faites de la vie rurale au XIXe siècle (7). Les rythmes des travaux et des saisons, les préoccupations quotidiennes, les inquiétudes et les joies sont fréquemment celles de la "vieille époque" (Annexe III) comme on se plaît à le dire à ce moment-là. Vivant pour travailler, on n'a guère le temps de préoccuper des mœurs citadines ni surtout de les imiter.

A présent, les nouvelles générations se disent satisfaites (Annexe II) de l'acquis moderne (8). Leur vécu apparaît comme très positif dans l'ensemble. On se dit heureux de ne plus travailler que pour mieux vivre. La plupart des habitants ne se formalisent pas, bien au contraire, du passage d'une existence bucolique à une ambiance urbanisée exigeante. Le restaurant gastronomique remplace le vieux moulin communal à Mougins, ou l'ancienne ferme çà et là en moyen-pays, voire en arrière-pays (9) ; il accueille les citadins et les ruraux du tertiaire supérieur ou moyen, selon sa gamme de prix, pour simuler une paire d'heures durant la soi-disant cuisine provençale.

Les manifestations de satisfaction s'expriment à peine que certains groupes, peu nombreux certes, mais actifs, remettent déjà en cause une partie de actifs, criant au scandale, recherchant des formules de modernité moins intempestives et affirmant leur droit à la différence face au moloch urbain fustigé comme un produit d'importation indigne de la véritable identité locale. Ce mouvement de réflexion surgit au moment même où, vers 1975, la courbe d'urbanisation du périmètre rural étudié s'infléchit en palier, comme si la saturation engendrait des signes d'essoufflement et pouvait ainsi recevoir plus facilement l'estocade.

### **III-LA RECHERCHE DE NOUVEAUX EQUILIBRES**

#### **A/ L'urbanisation contestée**

Les groupes de pression dits écologiques ainsi que les partisans d'une plus grande justice sociale dénoncent la conception même de l'aménagement national du territoire trop orienté, selon eux, vers une rentabilisation maximum du sol et inspiré, dit-on, d'options surtout économiques. En réalité, les documents élaborés en VUE d'une certaine maîtrise de l'avenir essaient d'associer l'efficacité économique, la progression du niveau de bien-être et la protection des paysages.

Le "plan régional de développement économique et social et d'aménagement du territoire" de la circonscription de Provence-Côte-d'Azur, fondé sur le décret du 31 décembre 1958 et approuvé par décret le 9 janvier 1961, fait ressortir des contradictions observées habituellement dans le monde méditerranéen : "Bienfaits du soleil, mais irrégularité de l'eau ; beauté des sites, mais compartimentage du relief ; ouverture à la mer mais isolement du continent ; gamme étendue de ressources agricoles mais indigence en matière industrielle". Il ne prévoit cependant pas d'instruments de lutte efficaces contre une spéculation désordonnée et une occupation sauvage du sol. Il insiste davantage sur la nécessité de diversifier l'économie que sur les équilibres à sauvegarder entre l'espace bâti et les aires vertes ou agricoles.

Lors d'une réflexion sur l'évolution récente, les constatations suivantes ont pu être faites (10).

"Les études menées sur la Côte d'Azur et le département des Alpes-Maritimes montraient combien cette partie du littoral était dépendante de l'activité touristique : on a pu chiffrer qu'en 1969, elle représentait le tiers de l'économie du département des Alpes-Maritimes, 80.000 emplois et 2 milliard de francs de dépenses (dont 500 millions sous forme d'investissements).

Cette activité était donc extrêmement importante, tant sur le plan national, par les rentrées de devises, que sur le plan régional, par les emplois, ou sur le plan local, par la construction de résidences secondaires. A ce titre, il est utile d'indiquer que les cantons littoraux, de la Ciotat à la frontière italienne, représentent moins de 7 % de la surface de la région mais comptent 49 % des résidences secondaires (105.000 sur 214.000).

La nécessité de diversifier l'économie se faisait alors sentir : en ce qui concerne les devises, on assistait à une diminution des nuitées de touristes étrangers ; le caractère saisonnier de l'activité devenait préoccupant et, enfin, en ce qui concerne les constructions littorales, l'approché de la saturation faisait craindre la transformation en véritable "mur de ton ton" d'une région dont l'atout était sans doute le climat mais aussi l'ouverture sur la mer.

.....le parc international d'activités de "Valbonne-Sophia-Antipolis" ...constitue l'action la plus ambitieuse et la plus prometteuse puisqu'il est envisagé d'y créer 30.000 emplois à vocations nationale et internationale orientés vers le tertiaire supérieur et le développement des technologies avancées...

Là aussi, l'importance des objectifs de développement s'est accompagnée d'une politique d'amélioration des moyens de communication.

Deux risques se présentaient alors au niveau de l'aménagement du territoire régional : le premier était d'entraîner les finances publiques dans les dépenses de plus en plus onéreuses dans le cadre d'une politique urbaine trop concentrationnaire ; le second était de rendre irrémédiable le déséquilibre avec l'ensemble des communes rurales de la région qui, avec 400.000 habitants, couvrent 24.000 km<sup>2</sup>, c'est-à-dire plus des trois quarts de la surface Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais avec une densité de seulement 16 hab./km<sup>2</sup> (le seuil critique étant généralement atteint en-dessous de 20 h/km<sup>2</sup>).

Le deuxième risque a été pris en compte au niveau national à travers trois actions spécifiques dans lesquelles la région est concernée. Il s'agit de la politique des villes moyennes, de la politique des contrats de pays et enfin de la politique menée en vue de revitaliser l'arrière-pays et d'en arrêter la désertion qui vient de se traduire par des mesures concrètes adoptées par le C.I.A.T. (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire)..."

En dépit d'une volonté publique évidente de remédier aux carences les plus manifestes, l'urbanisation désordonnée se poursuit quoique freinée, suscitant des critiques nombreuses dont le texte suivant peut illustrer la portée et le contenu essentiel (11) :

"Pillage de l'arrière-pays. Les sociétés civiles, immobilières ou anonymes prennent peu à peu le contrôle des domaines familiaux et des terres agricoles.

Saint-Paul de Vence est le verrou que les capitaux étrangers veulent faire sauter. Des abus, des passe-droit, des laisser-faire. Derrière le langage de la protection des sites, l'administration à tous les niveaux, permet le pillage...

Quel pays! L'envahisseur, écrit Colette, le dote de villas et de garages, d'automobiles et de faux mas où l'on danse ; le sauvage du nord morcelle, spéculé, déboise et c'est tant pis".

"On nous escroque notre pays", m'affirme un apiculteur de la commune".

S'appuyant sur un rapport de 1975 réalisé par le Bureau d'Etudes et de Recherches sur l'Economie, l'Aménagement et le Tourisme des Régions Méditerranéennes (B.E.R.T.), le journaliste poursuit son analyse en citant un texte de cet organisme (11)

"Une société domiciliée à l'étranger peut fort bien être le fait de la bourgeoisie locale, pour des raisons fiscales entre autres Réciproquement les capitaux étrangers passent par le canal des sociétés de droit français..." Saint-Paul n'est pas un cas isolé. Ce sont toutes les communes des environs qui sont menacées. Le rapport du B.E.R.T. concernait 400 kilomètres carrés autour de Grasse, Vence, Mougins et Valbonne...

Lors d'une toute récente réception à la préfecture, M. Lambertin soulignait, en parlant du Visage des Alpes-Maritimes, "les relations intimes existant entre le littoral et le haut-pays".

Belle formule. Le lien est aisé. Il s'appelle pillage. Après la Côte, l'arrière, c'est le moyen-pays qui est menacé".

Parmi les "envahisseurs" étrangers signalés dans cet article, nous relevons, pour Saint-Paul de Vence en particulier, les sociétés suivantes, indications dont nous avons pu nous-mêmes vérifier la véracité:

ATEMA (Vadua , au Liechtenstein)

AZURA S.A. (Suisse)  
BERNET-SHAAN (Liechtenstein)  
BETECIA S.A. (Suisse)  
BRICKMAN EUROPA ESTABLISMENT (Vaduz au Liechtenstein)  
CIERO (Suisse) DEELEE (Suisse)  
GARISSA-BERLILIGUNG AKTIENGESELLSCHAFT SHAAN (Liechtenstein) -  
Le,SHERAS (Buenos-Ayres en Argentine) S.A.  
LES HAUTES (Suisse)  
LOTIM FIDES (Union Fiduciaire Suisse)  
YØDIMAR AKTIENGESELLSCHAFT (Vaduz au Liechtenstein)  
MIRAZUR (Vaduz au Liechtenstein)  
NANDI INVESTMENT CORPORATION (République de Panama)  
POSA SOCIETE ETABLISSEMENT (Vaduz au Liechtenstein)  
PUTS D'OR S.A. (Suisse)  
LE RUISSEAU (Liechtenstein)  
SAMIDAM-ANSTEL (Vaduz au Liechtenstein)  
SPIM R.A. (Suisse)  
THALASSA S.A. (Suisse)  
VIRGO (Vaduz au Liechtenstein)

## **B/ Esquisse d'une nouvelle identité**

Certaines municipalités comprennent désormais la portée de l'enjeu et tentent de réagir. Leur tâche est bien entendu facilitée par le constat des excès et une évidente mobilisation des esprits en faveur de la préservation de l'environnement. Mais de nombreuses équivoques persistent : les conseils municipaux doivent faire face à des échéances financières dont les charges sont d'autant plus lourdes que l'espace est de plus en plus encombré ; aussi trouvent-ils parfois des alliés objectifs" parmi les promoteurs, en dépit de leurs aspirations profondes. De leur côté les partisans de la défense des sites ne sont pas toujours matériellement désintéressés ; des propriétaires fonciers espèrent conserver ou améliorer les plus-values en participant aux revendications écologiques, certains autochtones ou nouveaux-venus sont hantés par des tendances "rétro", d'autres voudraient bloquer purement et simplement l'évolution actuelle, heureux d'en être arrivés à leur propre niveau de bien-être. Promoteurs et municipalités recherchent fréquemment des formules rappelant quelque peu le passé sans vraiment en recréer l'atmosphère. Sachant que jadis la notion de village, même perché, correspondait à un principe de base de l'organisation sociale, on procède à des imitations de goût douteux mais architecturalement agréable et l'on s'appuie sur "une nouvelle idée du village d'autrefois" en construisant par exemple "Mougins-le-Haut" loin de la véritable colline de Mougins, mais apprécié en tant qu'ersatz", succédané dont les familles fortunées sont friandes, notamment les ressortissants germanophones.

La lutte contre les chandelles, les immeubles à nombreux étages s'intensifie. Les routes nouvelles ne peuvent plus toujours passer impunément n'importe où au gré des spéculations ou des décisions technocratiques. La concertation entre municipalités et associations de résidents ou de protection des paysages s'améliore légèrement. La moindre pression démographique autochtone incite aussi à du recul. Par la même occasion on essaie également de freiner parfois l'arrivée d'autres Français ou d'étrangers. Mais la crise du bâtiment et de l'artisanat qui le dessert implique la poursuite des projets de lotissement ou de l'extension des agglomérations en moyen et arrière-pays. L'urbanisation, quoique freinée, se poursuit. Plus qualitative souvent, il est vrai, que quantitative, elle continue à répondre aux

aspirations de la majeure partie de la population autochtone ou immigrée. L'attrait du progrès rend difficile, voire impossible, un retour en arrière, aussi léger soit-il. Il apparaît toutefois que le présent est davantage dominé par une volonté d'associer en moyen et arrière-pays les faveurs d'une nature protégée et le confort urbain.

## NOTES

(1) Four la nature des investigations, leur ampleur et leur orientation spatiale, vois de ACKERMANN (G.)

- Les relations de l'espace touristique littoral d'Antibes à Théoule avec le moyen et l'arrière-pays, dans Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n°23-24, 1975.

- L'évolution récente de l'influence économique de l'aire urbaine de Cannes-Grasse-Antibes sur l'arrière-pays, dans Hommage à Etienne Juillard spécial de Recherches Géographiques à Strasbourg, 1976.

- Types et niveaux de dépendance d'un milieu montagnard soumis à la pression du littoral, Journées d'Économie rurale, Paris, 1977, dans Economie Rurale, 11°119, 1977 (répertoire), Paris.

- Les liens touristiques d'un espace multinational de passage. Le cas des pays rhénans. Colloque Tourisme et Coopération internationale, Université de Nice (21-23.09.77), Nice, 1979.

- Tourisme, littoral cannois et relations quotidiennes avec l'intérieur. Contribution aux Journées de Géographie du Tourisme du Comité National de Géographie: Vendée, octobre 1979, dans Cahiers Nantais, n° 17, 1980, Institut de Géographie de l'Université de Nantes.

- Les comportements sociaux-économiques induits par l'aménagement autoroutier, dans Bulletin de l'Association de Géographes Français, n°464, 1979, Paris, pp.307-315.

Agriculteurs, éleveurs et conflits environnementaux, l'exemple des Alpes-Maritimes; dans acte du Colloque 1980 du Centre National pour une science de l'Environnement, Paris, Ed.Engraph (à paraître).

- Habitudes alimentaires dans l'arrière-pays cannois, dans Annales de Géographie, mai-juin 1980, Paris, Ed. A. Colin, pp.21-29.

- Politiques et stratégies commerciales à Cannes depuis 1960, dans Mélanges Hermitte, University de Nice, UER-Civilisations, 1980.

- Autochtones et étrangers en milieu rural azuréen depuis les années soixante, dans Pactes du 10e Congrès National des Sociétés Savantes, Perpignan, avril 1981, Paris, Bibliothèque Nationale, (à paraître).

- L'évolution du périurbain de Cannes depuis 1950. La Colline de Picasso à Mougins, dans mélanges offerts au Professeur J.Miège, Nice, Faculté „les Lettres, 1981.

(2) dans l'arrondissement de Grasse et dans une vingtaine de communes du Var oriental. La consultation a été faite auprès des mairies concernées auprès d'un échantillon de ménages significatif du 'profil socioprofessionnel des communes auprès de personnes agies expérimentées, de responsables locaux sur le plan administratif, religieux, médical, culturel éducatif ou associatif et dans un certain nombre d'écoles auprès des élèves en accord avec leurs instituteurs. Au Lycée Carnot de Cannes une trentaine d'élèves originaires des communes voisines ont pu être interviewés également.

(3) Renseignements obtenus par suite d'enquêtes auprès des élèves des écoles , primaires; recoupements effectués auprès des instituteurs, restaurateurs, cures et coiffeurs.

- (4) Intérêt manifesté par ordre décroissant des préoccupations signalées lors de l'enquête.
- (5) Investigation effectuée annuellement à partir de 1965 auprès des principaux points de vente concernés à Cannes, Mandelieu, Antibes, Fréjus-Saint Raphaël, Grasse, Saint-Paul de Vence, Vence et Gourdon.
- (6) Enquête de motivation et tests (tests sociométriques e.a. selon le modèle de Moreno) sur les rapports sociaux réalisés depuis 1963 sur l'évolution du vécu et de la conception de l'organisation communales. Etude des points forts de la vie sociale place du village, placettes secondaires, bancs publics, points d'eau (fontaines), bars-tabacs, cafés, coiffeurs et coiffeuses, épiceries ou alimentations, boulangeries, lieux de bal, mairie, église, école.
- (7) FODERE (F.E.) voyage aux Alpes-Maritimes ou Histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes, enrichi de notes de comparaison avec d'autres contrées, Paris, 1821, 832 p., ouvrage réimprimé aux éd. Jeanne Laffitte, Marseille, 1981.
- (8) Enquêtes communales entreprises depuis 1962 et rajustées par les semi-flaires ou séances d'étude en mairie organisées par l'auteur du présent article dans le cadre des cours d'été de l'Université de Nice à Cannes (Collège International de Cannes).
- (9) VERGE (R.) Ma cuisine du soleil, Paris, Ed. Robert Laffont, 1978.
- (10) PICHOT (J.) La politique nationale d'aménagement du territoire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans Le Moniteur du Bâtiment et des Travaux publics, Paris, n°15 du 17-4-1978, pp.12-18.
- (11) CROZIER (J.) Saint-Paul, la menace, dans Patriote Côte d'Azur, Nice, n°566 du 28 juillet au 3 août 1978, pp.5-6

## Questionnaire

### Enquête sur les genres de vie

1/ Age :

2/ Sexe :

3/ Profession :

4/ Etes-vous originaire de la commune dans laquelle vous résidez actuellement?

- Sinon, d'où venez-vous?

- Cause de votre arrivée en cette commune :

- Si vous êtes venu habiter dans cette commune, depuis combien de temps déjà

5/ Possédez-vous des terres dans cette commune?

superficie :

Exploitez-vous vous-même ces terres :

- partiellement?

- entièrement?

- pas du tout?

- dans ce dernier cas, qu'envisagez-vous de faire, avec ces terres?

6/ Quittez-vous votre commune?

- non
- rarement
- une ou deux fois par mois
- une fois par quinzaine
- une fois par semaine
- chaque jour
- Où allez vous?
- Causes de vos déplacements

7/ Quel est le pourcentage approximatif de votre budget annuel que vous consacrez aux dépenses en ville?

- Dans quelle(s) ville(s) dépensez-vous l'essentiel de cette somme? 8/ Quel genre de personnes fréquentez-vous en ville?

9/ Etes-vous motorisé?

- dans l'affirmative, quel est votre moyen de locomotion:

sinon prenez-vous :

- l'autobus?
- le train?
- la bicyclette?

(10) Les parents sont priés d'indiquer succinctement la façon dont ils ont perçu leur jeunesse:

- difficile :
- agréable :
- sans changement par rapport à aujourd'hui :
- nombre de déplacements annuels en-dehors de la commune :
- dans les communes rurales d'alentour:
- en ville :
- conditions qui ont le plus modifié le genre de vie depuis la jeunesse
- autres modifications souhaitées

(11) Observations particulières:

## **Annexe II**

### **Enquête sur la consommation des ménages**

1/ Age des parents:

- père:
- mère:

2/ Nombre d'enfants à charge: - garçons:



- filles :

3/ Les grands-parents, des grands-oncles ,les grands tantes vivent-ils dans votre foyer?

4/ activité professionnelle principale des parents : - père:

- mère:

Les parents exercent-ils une activité secondaire?

laquelle?

Le ménage possède-t-il des terres?

- combien d'hectares?
- nature et superficie des cultures:
- nature de l'élevage et superficie  qui lui est consacrée:
- principales machines agricoles utilisées;
- on pleine propriété:
- en location:
- en association:

5/ Pourcentage approximatif du budget annuel consacré aux achats en général:

- en particulier aux achats:
- alimentaires
- vestimentaires
- mobiliers
- ou investissements immobiliers
- ou investissements agricoles (achat et entretien des terres des machines, semences, etc.)
- ou investissements professionnels autres - artisanat
- commerce
- divers
- de motorisation -automobile
- motocyclette
- mobylette
- vélomoteur
- culturels journal, revues, livres
- de loisirs :
- divers

6/ si le ménage dispose d'une exploitation agricole:

- nature des achats alimententaires - courants
- périodiques
- exceptionnels

7/ Si le ménage achète tous les produits alimentaires :

- quels sont les types de viande achetés le plus fréquemment?
- quels sont les légumes achetés le plus couramment?
- quels sont les produits à base de farine achetés le plus couramment?
- quels sont les épices achetés le plus couramment?
- quelles sont les boissons achetés le plus couramment?
- où achète-t-il généralement ses produits frais (produits laitiers, légumes, fruits, œufs)
- chez le petit producteur de la commune?
- chez l'épicier de la commune?

– indiquer les pourcentages respectifs le cas échéé 8/ Remarquez-vous des différences entre votre consommation alimentaire actuel et celle de votre jeunesse?

- lesquelles?

9/ Dans quelle commune achetez-vous:

– les vêtements et le linge :

- le mobilier :

- du matériel professionnel :

- des denrées exceptionnelles (à l'occasion d'une fête par ex.) - le tabac:

- les revues et livres

10/ Fréquentez-vous de préférence:

- des petits magasins?

- des supermarchés?

- des hypermarchés?

- des hypermarchés?

11/ Quels sont vos loisirs :

- courants:

- préférés:

- exceptionnellement:

12/ Où passez-vous votre dimanche:

- généralement:

- de temps à autre:

- exceptionnellement:

13/ Partez-vous en vacances?

- depuis quelle année?

14/ Quelles sont les journées annuelles de grande fête pour votre ménage? - Quelles étaient les journées annuelles de grande fête durant votre jeunesse?

15/ Observations particulières.

### **Annexe III**

Extrait de FODERE (F.-E.), Voyage aux Alpes-Maritimes (1P21)

### **Introduction**

"....Dans la seconde (section), je parle de la nature des pâturages et je décris les mœurs des bergers qui les habitent ; je traite ensuite du bétail, des laiteries, des laines et de leur emploi et je la termine par indiquer des moyens d'amélioration dont ce genre d'industrie serait susceptible.

La troisième section comprend la division des terres cultivées ; les travaux agricoles qu'en exécute ; la description des instruments d'agriculture ; des détails sur les engrais : l'indication du temps des semailles, de la floraison et de la maturité des récoltes ; l'histoire de la culture de l'olivier, de l'oranger, du figuier, de la vigne, etc., avec des observations sur les habitudes et les maladies de ces végétaux.

La quatrième traite de la population, de la nourriture du peuple et des moyens qu'il a de se la procurer ; des migrations annuelles ; des naissances, mariages, décès des époques de la puberté et du mariage ; de la durée moyenne de la vie ; de la constitution physique du peuple ; du temps où il commence et il cesse de travailler suivant la région qu'il habite ; des maladies endémiques et épidémiques ; de la médecine de ces contrées ; des mœurs, des habitudes, du langage et de l'intelligence des habitants des régions diverses.

Enfin, la cinquième et dernière section donne des détails particuliers sur Nice et sur quelques autres villes des Alpes-Maritimes, traite des établissements d'instruction publique et de bienfaisance, de l'état de la religion, de l'ordre judiciaire, de l'industrie des habitants de la plaine et de ceux de la montagne ; des foires et marchés et de ce qui appartient au commerce intérieur et extérieur; d'importation et d'exportation".